



## ASSOCIATION FONDACIO

### Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire

Jeudi 25 juin 2026 – 13H15 heures de Paris

En visio -conférence

Conformément aux dispositions statutaires et au règlement intérieur de l'association, le Conseil d'Administration de Fondacio avait validé en sa séance du **28 mai 2026** la liste des participants à l'Assemblée Générale et la pondération des voix des personnes morales.

Au total, les membres de l'AG sont au nombre de **31 – 13 personnes physiques** dont un membre associé et **18 personnes morales** représentées par leur président ou un représentant désigné - disposant au total de **39 voix après pondération des voix des personnes morales**.

**Présents** : Fondacio Burkina-Faso, IFF America, Fondacio Asia, Fondacio Philippines, Fondacio Belgique, Fondacio France, Congrégation Fondacio, Fondation Homme Vivant, Association Dhiya, IFF europe, Association Site de l'Esvière, Benoit Vignon, Jérôme Tozé, Cécile Villegas, Ignacio Rosselot, Aleoma Natalio, ONG Ange, Dieudonné Tancoano, Pamela Avila, Ferdinand Adindjita, Roger Barelli, Nicolas Cordier, Kathleen Deckmyn

**Représentés** : Raoul Troncoso

**Absents et Excusés** : Fondacio Benin, Fondacio Togo, Fondacio Chili, Fondacio Colombie, Asociata Ortodoxa, Groupement SICHEM, Kathleen Deckmyn, Patrick Hereng

**Invités** : François-Xavier Adam, Pierre-Yves Léger, Elodie Domeizel, Bénédicte Pimor, Caroline Pousset.

**Président et secrétaire de séance** : Benoit Vignon, en qualité de Président de l'Association présidera cette assemblée Générale. Il propose à l'assemblée que Caroline Pousset soit secrétaire de séance.

*\*L'Assemblée Générale approuve la désignation de Caroline Pousset, secrétaire Générale de Fondacio comme secrétaire de séance.*

**Le quorum requis de 51%** des membres, présents ou représentés étant atteint avec **23** présents et **un** membre représenté, l'assemblée a pu délibérer valablement sur les points de l'ordre du jour lors de la convocation à l'Assemblée Générale.

Compte-tenu des absences constatées et des pondérations accordées aux personnes morales, le nombre de voix pour ratifier les résolutions est ramené à **28 voix**

Modalités de Vote : Le CA du 28/05/2026 a validé les modalités de vote à main levée. Il a été décidé que le comptage des voix se ferait par déduction sur la base des votes contre et des abstentions. Les résolutions seront adoptées à la majorité simple des voix des membres présents ou représentés.

Déroulement de l'AG : Caroline Pousset, secrétaire de séance rappelle l'ordre du jour :

**1. Désignation du secrétaire de séance**

**2. Rapport d'activités pour l'exercice 2025**

- a. Rapport moral du Président
- b. Rapport Financier et Bilan 2025
- c. Rapport du Commissaire aux comptes.

**3. Approbation des conventions réglementées**

**4. Vote et approbation des rapports** par les membres de l'AGO.

Motions soumises au vote de l'Assemblée Générale :

*\*L'Assemblée Générale approuve le compte-rendu d'activités de l'association et le rapport moral du Président.*

*\* Le rapport financier du Trésorier et le rapport du Commissaire aux Comptes pour l'année 2025.*

*\*L'Assemblée Générale approuve la décision d'affecter le bénéfice de l'exercice de 2025 (22 601,74 K€) en réserve pour projets.*

*\*L'Assemblée approuve les conventions réglementées présentées dans le rapport du commissaire aux comptes*

*\*L'Assemblée Générale donne quitus au Conseil d'Administration et à son Président et à son Trésorier pour la gestion de l'exercice écoulé.*

**5. Présentation du budget 2026.**

Motion soumise au vote de l'Assemblée Générale :

*\*L'Assemblée Générale approuve le projet de budget présenté pour 2026, budget à l'équilibre avec un montant prévisionnel de dépenses de 600 K€.*

**6. Avancement des travaux de refonte des statuts et du règlement intérieur.**

**7. Proposition de charte éthique**

**8. Orientations stratégiques 2026**

**9. Questions diverses**

**Le Président Benoit Vignon ouvre la séance à 13h17 en remerciant chacun des membres pour sa présence.** Il remercie **Elodie Domeizel**, commissaire aux comptes de sa participation toujours appréciée et rappelle que l'Assemblée générale est un moment important dans la vie de notre association. Il remercie également Kathleen Deckmyn et Cécile Villegas présentes à l'assemblée et en charge des traductions en anglais et en espagnol.

**La parole est donnée au Président pour la présentation du rapport moral 2025.**

**1 Rapport d'activités pour l'exercice 2025**

**a. Rapport moral du Président**

**Benoît VIGNON**, en qualité de Président présente le rapport moral de l'association Fondacio et rappelle les grands faits qui ont marqué l'année 2025 pour Fondacio :

- ✓ Le jubilé des 50 ans
- ✓ Les avancées 2025 à travers la formation des leaders de demain, le renforcement de l'impact des projets, le déploiement de Fondacio en Inde et au Brésil, l'élargissement de la base de financement, le renforcement des liens avec le Vatican
- ✓ Les défis pour l'avenir à travers la formation des jeunes, les JMJ et la préparation du congrès, la structuration du programme d'écologie intégrale et la consolidation du financement de la conduite globale du mouvement.

Fort d'un rapport d'activités renforcé en 2024 et véritable vitrine des activités de l'association, Caroline Pousset passe la parole à Jérôme Tozé, membre de la Co-présidence en charge de la communication. Cette nouvelle version a fait l'objet d'un gros travail d'équipe qui est salué par l'ensemble des membres.

Jérôme Tozé partage à l'ensemble des participants les grands chapitres présentés dans le rapport :

- ✓ les faits marquants de l'année 2025 sur les 4 continents Afrique/Europe/Amérique Latine et Asie qui expriment la vitalité de Fondacio à travers le monde.
- ✓ Les priorités stratégiques pour l'année 2025
- ✓ Les centres d'écologie intégrales et instituts
- ✓ Les autres enjeux de la mandature
- ✓ La synthèse financière
- ✓ Les fondations abritées
- ✓ Le label IDEAS
- ✓ Les défis pour les années à venir
- ✓ Les remerciements à ceux qui soutiennent les missions de Fondacio en France et dans le monde.

*\*L'Assemblée Générale après avoir entendu la présentation du rapport moral et du rapport d'activité 2025 procède au vote et les approuve de la façon suivante :*

*Nombre de voix contre : 0*

*Nombre d'abstention : 0*

*Nombre de voix pour : 28*

*Le rapport moral 2025 est approuvé à l'unanimité.*

## b. Rapport financier 2025 du Président

**François-Xavier Adam** présente le rapport financier. En synthèse il souligne les points suivants :

2025 marque une amélioration financière notable :

- Augmentation de 34 % des ressources liées à la générosité de nos donateurs (714 208 €).
- Résultat excédentaire de 23 k€ (vs un déficit de 84 k€ en 2024).
- Trésorerie nette en hausse de 9 % (97 k€).

Cette année confirme la résilience de Fondacio et son engagement à pérenniser son impact tout en renforçant sa stabilité financière.

En 2025, le total des produits de l'association s'élève à 1.405 k€ (en hausse de 16 % par rapport à 2024) dont 416 k€ qui correspondent à un report des fonds dédiés en début de période.

- L'exercice est marqué par une augmentation des dons collectés en France :  
Les dons dédiés collectés par Fondacio en France se sont élevés à 370 k€, en hausse de 72% par rapport à l'année 2024, et en hausse par rapport à la moyenne des collectes 2018-2024.

Les fonds collectés en 2025 ont été entièrement consommés pour remplir nos engagements, et nous n'avons pas de réserve pour l'année 2026.

Les dons non dédiés et les parrainages se sont élevés à 201 k€, en hausse de 72% par rapport à l'année 2024 et en hausse par rapport à la moyenne des collectes 2018-2024.

- Par ailleurs, les fonds collectés par le Bureau Afrique auprès des associations partenaires en Belgique sont de 115 k€, en baisse de 63% par rapport à l'année 2024.

En 2025, le total des charges de l'association s'élève à 1.382 k€ (en hausse de 7 % par rapport à 2024) dont 430 k€ qui correspondent au report des fonds dédiés en fin de période.

Les dépenses de l'exercice (hors aides financières) sont de 853 k€, stable par rapport à 2024 :

- Les salaires sont stables,
- Les dépenses liées au dispositif de réparation représentent 26 k€.

### **Le résultat de l'exercice 2025 se traduit par un excédent de 23 K€.**

En synthèse, le responsable financier de l'association tient à souligner qu'en dépit du don exceptionnel cette année, l'association a su maîtriser ses coûts de fonctionnement avec une masse salariale stable et des salaires contenus, une optimisation des postes de déplacement.

### **Compte de résultat 2025**

**Le total des recettes** liées à la générosité de nos donateurs en 2025 est de 714 k€, en hausse de 33 % par rapport à 2024. En voici les principales raisons :

- Don manuels dédiés 370 k€ en hausse de 72 %
- Don manuels non dédiés 150 k€ en hausse de 148 %
- Dons collectés par le Bureau Afrique 115 k€ en baisse de 63 %
- Parrainages et Volontaires 63 k€ en baisse de 5 %

En complément, nous avons reçu un don exceptionnel de 130 k€.

**Les charges principales** de l'association sont les suivantes :

- Les salaires : elle a employé 9 personnes salariées en 2025. Cinq personnes sont employées en France. Leurs rémunérations et charges s'élèvent à 240 k€ en 2025, en hausse de 2.5 % par rapport à 2024. Cinq personnes sont employées par le Bureau Afrique au Togo. Leurs rémunérations et charges s'élèvent à 40 k€ en 2025, stable par rapport à 2024.
- Les charges de fonctionnement comme les frais de voyages, l'hébergement et de restauration qui se sont élevés à 43 k€ en 2025 (dont 17 k€ en abandon de frais), en baisse de 23% par rapport à l'année 2024.

Les bénévoles qui ont signé une convention pour soutenir Fondacio ont abandonné une partie de leurs frais de déplacements (hors congrès) pour un montant de 17 k€.

Les dépenses liées au loyer sont stables à 5 k€ en 2025.

Les dépenses liées au photocopieur et à l'informatique sont stables à 1 k€ en 2025.

Les honoraires se sont élevés à 14 k€ en 2025, en hausse de 16 % par rapport à 2022.

Les frais de communication se sont élevés à 19 k€ en 2025, ils comprennent les honoraires de la société Equi-Libr qui nous assiste dans notre communication.

Les frais bancaires se sont élevés à 1 k€ en 2025 ;

Les autres charges (petites fournitures, formation, documentation, cotisations diverses, etc.) sont stables à 23 k€ en 2025.

Aucune dotation aux provisions n'a été constituée.

**Les enjeux et les points de vigilances** sont soulignés par le responsable financier, François-Xavier Adam :

- A l'étude un système de pilotage des dons géré par un système d'information
- Mieux calculer les contributions des pays
- Un enjeu de consolidation des comptes avec un reporting pays systématique

**La commissaire aux comptes** souligne également l'importance d'utiliser et de présenter le CROD qui donne à voir clairement la situation financière de l'exercice :

- que l'excédent est lié à la générosité du public,
- que la maîtrise des charges s'est améliorée
- que la contribution des pays est en baisse

Elle confirme également qu'il est important, pour le calcul de la contribution d'avoir les plaquettes des pays membres afin d'avoir un mode de calcul unique et appliqué à tous.

Plusieurs remarques sont faites suite à cette présentation :

- A la demande de savoir si Fondacio envisage de gros investissements, aucun investissement est prévu à ce jour
- La question de mutualiser les salaires est posée
- Le montant alloué aux projets est en hausse, à la question quelle part attribuer au programme Génération leader, il est confirmé que cette hausse est due en partie à la

montée en puissance de ce programme de formation qui représente aujourd'hui 1/3 du budget.

**La commissaire aux comptes Elodie Domeizel certifie les comptes sans réserve.  
Le résultat est affecté en réserves pour projet.**

*\*L'Assemblée Générale après avoir entendu la présentation du rapport financier 2025 et le rapport du commissaire aux comptes procède au vote et les approuve de la façon suivante :*

- *Nombre de voix contre : 0*
- *Nombre d'abstention : 0*
- *Nombre de voix pour : 28*

*Le rapport financier 2025 est approuvé à l'unanimité.*

### **3. Approbation des conventions réglementées**

Caroline rappelle que 3 Conventions de mise à disposition à titre gracieux sont maintenues :

- Mise à disposition de Bénédicte Pimor pour la Congrégation
- Mise à disposition de Caroline Pousset pour la Congrégation
- Mise à disposition de Caroline Pousset pour le Fonds de dotation Fondacio Activités

Ces Conventions ont été signées entre Fondacio et la Congrégation Fondacio d'une part et entre Fondacio et le fonds de Dotation Fondacio Activités.

*\*L'Assemblée Générale approuve le maintien des conventions règlementées :*

- *Nombre de voix contre : 0*
- *Nombre d'abstention : 0*
- *Nombre de voix pour : 28*

*Le maintien des conventions règlementées 2025 est approuvé à l'unanimité.*

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus au Conseil d'Administration et à son Président pour la gestion de l'exercice écoulé.

*\*L'Assemblée Générale donne quitus au conseil d'administration et à son président pour l'exercice écoulé :*

- *Nombre de voix contre : 0*
- *Nombre d'abstention : 0*
- *Nombre de voix pour : 28*

*L'assemblée donne quitus à l'unanimité*

*\*L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat 2025 (22 601,74 K€) en réserve au projet Reconnaissance Réparation Abus (RPA).*

- *Nombre de voix contre : 0*
- *Nombre d'abstention : 0*
- *Nombre de voix pour : 28*

*L'assemblée approuve l'affectation à l'unanimité.*

## **5 Budget 2026**

Comme chaque année, nous avons préparé un budget 2026 prudent :

- Total des produits prévu à 986 k€
- Résultat à l'équilibre

**Le total des recettes prévu est de 600 k€**

**Le total des fonds que le Siège s'est engagé à envoyer aux projets est de 300 k€**

### **Les effectifs prévus sont stables.**

- 5 personnes sont employées en France qui représentent 3,5 Equivalents Temps plein (ETP)
- 4 personnes sont employées au Bureau Afrique qui représentent 4 ETP (Le responsable financier du Bureau Afrique a changé de statut et restera sous contrat jusqu'en septembre 2026)

### **Les frais de déplacement sont stables à 41 k€**

- Au niveau des dépenses de 2025 (40 k€)

### **Priorités du budget 2026 :**

- Rechercher des fonds pour financer la formation (Génération Leader et Acteurs pour l'Afrique)
- Rechercher les fonds permettant de financer les projets pour lesquels nous nous sommes engagés
- Maintenir les frais de fonctionnement au niveau du budget 2026

*\*L'Assemblée Générale après avoir entendu la présentation du budget 2026 procède au vote et l'approuve de la façon suivante :*

- *Nombre de voix contre : 0*
- *Nombre d'abstention : 0*
- *Nombre de voix pour : 28*

*Le budget 2026 est approuvé à l'unanimité.*

### **6. Avancement des travaux de refonte des statuts et du règlement intérieur.**

La parole est donné à Pierre-Yves Léger, membre de la commission en charge de la révision des statuts et du comité de travail « Label IDEAS ». Il présente à l'ensemble des membres l'avancement des travaux et le planning prévisionnel en vue du congrès 2028 et souligne que ce premier travail s'inscrit dans une réflexion synodale où tous les pays participeront.

Il annonce qu'une AGE aura lieu le 6 novembre 2026 pour intégrer ses changements aux statuts de l'association loi 1901.

Benoit Vignon remercie Pierre-Yves Léger et toute l'équipe de chantier important dans la vie de l'association. En attendant le résultat de ces travaux, il soumet à l'assemblée la demande de changement de domiciliation qui doit être approuvée par l'assemblée générale :

*\*L'Assemblée Générale approuve la modification des statuts et la demande de changement de domiciliation de l'association actuellement domiciliée au 23 rue de l'Ermitage 78 000 Versailles et qui sera domiciliée après accord au 2 rue de l'Esivière 49100 Angers :*

- *Nombre de voix contre : 0*
- *Nombre d'abstention : 0*
- *Nombre de voix pour : 28*

*Le changement de domiciliation est approuvé à l'unanimité.*

## 7. Proposition de charte éthique

La parole est donnée à Nicolas Cordier, trésorier de l'association et participant actif à l'élaboration de la charte éthique et la charte d'accompagnement humain et spirituel. Ce dernier rappelle les grandes lignes de cette charte :

- Respect et dignité
- Liberté de conscience
- Accueil sans discrimination
- Discernement
- Prévention des abus et emprises ...

Tous les membres félicitent ce travail qui représente une très belle avancée pour Fondacio. Dans la mise en place de cette charte est évoqué la présence d'un délégué chargé de la protection des abus dans chaque pays.

Il est ajouté que ces chartes seront signées par tous les membres de Fondacio.

Un autre comité participe à la structuration de l'association. Le Comité de Vigilance en place depuis plusieurs mois et qui conseille le CA de Fondacio. Les membres sont les suivants : Nicolas Cordier, Patrick Hereng, Pierre Yves Leger

Le rôle du comité est avant tout un rôle de contrôle du bon fonctionnement de l'association. Une de ses prérogatives par exemple est l'identification des risques classés selon deux axes : Fréquence et gravité.

## 8. Orientations stratégiques 2025

**Benoit Vignon** prend la parole pour présenter les grands axes stratégiques que poursuit l'Association depuis le congrès de 2023 :

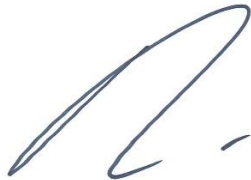
- La Formation des responsables de demain
- Le développement des deux axes prioritaires, Enfance et Jeunesse et Ecologie Intégrale
- L'accompagnement de la gouvernance partagée
- Programme de reconnaissance et prévention des abus
- la mise en cohérence de nos statuts et la validation de notre label IDEAS

## 9. Questions diverses.

Sans question diverse, et l'ordre du jour étant épuisé, le président remercie les membres de l'Association de leur présence à l'Assemblée générale et tout particulièrement Cécile Villegas et Kathleen Deckmyn pour les traductions, François-Xavier Adam et Nicolas Cordier pour la bonne tenue des comptes, Elodie Domeizel, la commissaire aux comptes pour sa présence, Pierre-Yves Leger et Nicolas Cordier pour leur participation éclairante.

La réunion prend fin à 15h12 heures.

Le Procès-verbal de cette réunion, rédigé par le Secrétaire Général de l'association, est signé par le Président et le Secrétaire de l'association.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'B' followed by a period.

**Benoît Vignon**  
*Président*

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'C' followed by a period.

**Caroline Pousset**  
*Secrétaire*